

Modification de la commission de gestion

SICAV BH CAPITALISATION

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 12 février 1994

Siège social : Immeuble Assurances SALIM – Lotissement AFH/BC5

Bloc A 3ème étage - Centre Urbain Nord- 1003 Tunis

SICAV BH CAPITALISATION informe ses actionnaires et le public que le Conseil d'Administration de la société, réuni le 25 août 2020, a décidé de réviser à la hausse la commission de gestion du gestionnaire BH INVEST en contrepartie de ses prestations de gestionnaire financier, administratif et comptable de la SICAV.

Ainsi, la commission de gestion sera fixée à **0,50% TTC de l'actif net par an au lieu de 0,45% TTC de l'actif net par an.**

Cette modification entrera en vigueur à partir du 18 septembre 2020.